



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté en date du

La ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire

Vu le code général de fonction publique ;

Vu le décret n° 2006-1761 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints techniques des administrations de l'État ;

Vu le décret n°2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État ;

Vu l'arrêté du 5 août 2025 fixant les taux de promotion dans les corps du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire pour l'année 2026 ;

ARRETE

Article 1 : L'agent dont le nom suit est inscrit au tableau d'avancement pour le grade d'adjoint technique principal de deuxième classe au titre de l'année 2006 :

DEGUILHEM Marlon	DDT du Gers
------------------	-------------

Article 2 : La Secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait, le **12 DEC. 2025**

Pour la ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté Alimentaire et par délégation

*La cheffe du service
des ressources humaines*

Flora CLAQUIN